

Mon Mémor Tri

EMBALLAGES

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



En vrac dans le bac
Vous pouvez les compacter
Ne pas les imbriquer
Pas d'objets, uniquement des emballages

INTERDITS : papiers, sacs d'ordures ménagères, verre, objets divers, textiles...



DÉCHETS RÉSIDUELS



Déposez vos déchets dans des sacs bien fermés

INTERDITS : déchets dangereux, piles, petits appareils électriques, végétaux...

BIODÉCHETS



Mettez vos biodéchets dans des sacs « Ok compost » ou du papier journal



INTERDITS : litières d'animaux minérales et végétales, couches culottes, cendres, balayures...



PAPIERS

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT



Pour ne plus recevoir de publicité dans votre boîte aux lettres, pensez au Stop pub !

INTERDITS : films plastiques, papier sulfurisé, photos, autocollants, papiers souillés ou brûlés...



VERRE

(Pots, bouteilles et bocaux)



Ne lavez pas les emballages
Enlevez bouchons et capsules
Pensez au voisinage... ne jetez qu'entre 8h et 22h !

INTERDITS : verre de vaisselle, miroirs, ampoules, capsules, couvercles et bouchons...



DÉCHÈTERIES



Pensez-y avant de venir :
N'oubliez pas votre carte « pass déchets »
Optimisez vos allers-retours si possible
Triez vos déchets par matériau
Pliez vos cartons

INTERDITS : sacs d'ordures ménagères, pneus, bouteilles de gaz, extincteurs, amiante...



+ d'infos ? Des questions ?

Contactez le Smictom
au 02 99 57 04 03
accueil@smictom-paysdevilaine.fr
www.smictom-paysdevilaine.fr

Les emplacements des conteneurs verre et papiers et les horaires des déchèteries sont disponibles sur le site Internet.

POUR RECYCLER, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES DU TRI

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

